

Lettre à l'Evêque de Senez - Par les consuls d'Allons (1)

Date : 28 mai 1747

AD 04 - Actes paroissiaux - Série 2 1670-1792 - page 285

A Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime Evêque et Seigneur de Senez ou à Monsieur son vicaire général.

"Les consuls et communauté d'Allons ont l'honneur de représenter à votre Grandeur que des personnes dévotes de cette paroisse, dans la situation pitoyable et critique ou nous étions capotés par l'opposition des ennemis, ont réclamé le secours du tout Puissant, l'intersession de la Très Sainte Vierge, de Saint Joseph et de tous les Saints et ont promis dans leurs ferventes prières, si nous étions délivrés du saccage et insultes de l'ennemi, de faire en action de grace et pour l'ornement de la paroisse, de faire trois tableaux, savoir un du Sacré Coeur de Jésus pour être mis et posé pour l'ornement sur le tableau et rétable de Notre Dame du Saint Rosaire, et les autres deux pour être placés aux deux.....qui restent aux deux cotés du maître-autel de cette dite paroisse ; le premier représentant Notre Dame du Mont Carmel et le second Saint Joseph agonisant, ce qui fera un très beau ornement à notre paroisse ; et ces dites personnes de piété n'ayant en vue par cette pieuse promesse que la Gloire de Dieu et l'accroissement de la dévotion au Sacré Coeur de Jésus, à la Sainte Vierge et au glorieux Saint Joseph et le salut des âmes. Mais parce qu'une telle promesse quelque louable et.... qu'elle soit ne peut s'effectuer sans l'agrément et la permission de Votre Grandeur, les dits suppliants (sic) ont recours à son autorité et bonté.

Ce considéré vous plaise, Monseigneur, de permettre et ordonner que ces trois tableaux seront placés aux susdits lieux et qu'ils seront bénis par le prieur d'Allons et prierons Dieu pour Votre conservation, santé, prospérité et longue vie.

Joseph Béraud, consul

Domnin Bonnet, pour les consuls

.....la dévotion, les personnes si dessus mentionnées nous approuvons et permettons selon qu'il est requis ; à Senez, le 28 mai 1747.

(Suit une signature qui n'est pas celle de l'Evêque, mais peut-être celle de son vicaire.

* L'orthographe d'origine a été conservé, mais la ponctuation a été ajoutée pour la clarté du texte.

* L'Evêque de Senez était Jean SOANEN, de 1695 à 1727.

* D'après le courrier des consuls d'Allons, le village eut apparemment à subir une "occupation" et des dégats ; mais provoqués par quoi, par qui ? Qui étaient ces "ennemis" de 1747 ? D'où venaient-ils ? Et que s'est-il passé cette année-là ?

Réponse en page 3....

1747

A

Monsieur
Monsieur
l'illustissime. Et
Reverendissime. Evêque. et
seigneur de Senez. ou à
Monsieur son vicair. general

Les consuls et communaute d'allons ont l'honneur
de se presenter a votre grandeur que de personnes
de cette parois sans la situation poloyne
et critique ou nos biens exposez par l'oppression
des ennemis ont recélé le felux de nos passés
l'intercession de la tres sainte vierge. de saint Joseph et
de tous les saints. et ont prié Dieu. leur seigneur et
protecteur. de nous faire de sa grace et de sa bonte
de nous faire de sa grace et de sa bonte. et par
l'intercession de la tres sainte vierge. par
un de ses saints de Jesus pour que nous de
puissions par l'intercession de la tres sainte vierge
notre dame du saint Esprit. et de tous les saints
pour que nous de puissions par l'intercession de la tres sainte vierge.

B

aux deux cotes de l'autel de cette dite
parois. le premier representant notre dame de
mont calmet. et le second saint Joseph agonisant
ce qui porta un très beau ornement a notre
parois. et ce dit ornement de pieté n'ayant
en vûe par cette pieuse promesse. que la gloire
de Dieu et l'accomplissement de la devotion au saint
coeur de Jesus. a la tres sainte vierge. au glorieux
saint Joseph et le salut des ames. mais par la
quelque telle promesse quelque louable et sainte
qu'elle soit. ne peut s'effectuer sans l'agrément
et la permission de votre grandeur. les dits
supplient en cela de sa bonte et bonte.

Ce confidant vous plaise Monsieur Evêque. de
permettre et ordonner que ces trois saints tableaux
soient placez aux parois d'iceux. et qu'ils soient beny
par un de ses saints de Jesus et par l'intercession de
votre conservation. faite par pieté. et longue vie.
Joseph Grand Consul. D'ouster Consul. parois
consuls

En ce qui concerne les donations des personnes de
dites parois nous ayons par
permission de votre grandeur et de sa bonte
le 29 mai 1747.

De Senez
Jean Soanen

(3)

Un peu d'histoire, pour comprendre le contexte de ce courrier...

GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE

Le territoire de l'actuel département (*Alpes de Hte-Provence*) est envahi en décembre 1746, lors de la **guerre de Succession d'Autriche**. Après la défaite de Plaisance, le maréchal de Maillebois abandonne l'Italie du Nord et se replie derrière le Var ; mal secondé par le général espagnol Mina, il doit même abandonner la ligne de défense du Var. Il est remplacé par le maréchal de Belle-Isle en décembre. Un corps de 2 000 hommes s'empare de Castellane²³, puis des villages alentour. Après quelques difficultés, les armées espagnole et française coordonnent une contre-offensive, qui commence début janvier par la prise d'un avant-poste autrichien installé à Chasteuil, par les troupes françaises sous les ordres du comte de Maulévrier. Le comte de Broun, général autrichien, renforce son aile droite par quatre bataillons en garnison à Castellane, et six sur la rive sud du Verdon. Sept autres bataillons forment un deuxième échelon à disposition. En face, 9 bataillons et dix escadrons espagnols stationnés à Riez et 2 500 Suisses payés par l'Espagne et cantonnés à Senez, les tiennent en respect. Le 21 janvier, les troupes hispano-françaises passent à l'offensive, commandées par Maulévrier (côté français) et Taubin (côté espagnol) ; les Espagnols quittent leurs quartiers de nuit et s'avancent vers Castellane par la cluse de Taulanne, les Français passent par les gorges du Verdon. Les marches d'approche, difficiles, permettent néanmoins une attaque coordonnée vers 7 heures. Les premiers avant-postes sont enlevés sans difficulté, ce qui permet à Maulévrier de se lier sur sa gauche à Taubin, et d'envoyer une colonne de dragons rive droite du Verdon pour couper la retraite aux Autrichiens. L'assaut emporte sans difficulté les retranchements de campagne élevés par les Austro-Sardes, et l'armée franco-espagnole entre dans Castellane. La colonne de dragons français empêche la retraite des derniers Autrichiens. Au total, 287 sont faits prisonniers, dont le baron de Neuhaus, lieutenant général commandant la place. Les Austro-Sardes ont eu en outre une centaine de tués, contre vingt aux Franco-Espagnols. Les villages de La Garde, Eoulx, Robion, Taloire, Trigance et Comps sont évacués le 22 janvier.

Sources : WIKIPEDIA (https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_Alpes-de-Haute-Provence#XVIe,_XVIIe_et_XVIIIe_si%C3%A8cles)